



l'UQAM

hebdo

L'UQAM face aux nouvelles règles de financement des universités

"L'État propose de nouvelles règles en matière de financement universitaire, encore que celles-ci n'aient pas encore reçu l'approbation officielle", explique la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Madame Florence Junca-Adenot.

Dans quel contexte se place l'action gouvernementale? Quels en sont les objectifs? En quoi consiste ce nouveau cadre de financement 1984-1985? Qu'est-ce qui en résulte pour l'UQAM, et enfin, face à cette situation, quelle attitude l'Université adopte-t-elle?

Le ministère de l'Éducation a de nouveaux objectifs. Glissant du rattrapage de la scolarisation des francophones, de l'accessibilité universitaire, de sa souplesse et de son ouverture, de même que du mode de financement historique, le ministère s'oriente vers la consolidation des activités de 1er cycle, il vise à promouvoir les études à temps complet, à mettre de l'avant les études supérieures -- 2e et 3e cycles, et recherche -- ainsi qu'à épauler des secteurs appuyant le progrès économique du Québec.

Pour atteindre ces objectifs, le ministère a institué un cadre de financement étayé par un modèle à 85 variables, dont les éléments principaux sont:

- un financement différencié par cycle d'étude, qui favorise les 2e et 3e cycles et défavorise à moyen terme les certificats;
- un encouragement aux universités qui ont un secteur de recherche important;



Madame Florence Junca-Adenot: "L'incertitude qui plane quant aux choix budgétaires de l'État reste difficilement admissible".

-- un appui aux créneaux prioritaires de l'essor technologique.

Résultats, trois établissements universitaires deviendraient surfinancés: l'UQAM, les HEC et Polytechnique. Trois autres seraient sous-financées, soit Bishop, Concordia et McGill. Trois universités par ailleurs seraient adéquatement financées; il s'agit de Montréal, Laval et Sherbrooke. "Ces résultats sont d'autant plus étonnants qu'en 1982 l'UQAM était déclarée sous-financée de 20\$ millions par le ministère de l'Éducation (document no 6), fait remarquer Madame Junca-Adenot. Il faut que notre Université continue donc de se développer dans ce nouveau cadre de financement. Face à ce projet de priorités et de modèle budgétaire, les marges de manoeuvre sont étroites. Dans la perspective de la planification stratégique de ses activités et de ses ressources, l'Université s'interroge, elle met en question un modèle dont un des résultats les plus visibles serait d'être considérée comme sur-financée, alors que son per capita de dépenses en 1983-1984 s'établit à 4 600\$, tandis que celui du réseau non sur-financé des cégeps est de 5 100\$. Dans ce climat, l'UQAM déposera son mémoire à la commission parlementaire d'octobre 1984 sur le financement universitaire".

En outre, selon la vice-rectrice, l'UQAM entend mettre en lumière le réel problème sous-jacent de l'insuffisance de l'enveloppe globale de financement des universités. De pair, l'Université se questionne sur ses missions fondamentales, sur ses besoins de développer les 2e et 3e cycles ainsi que la recherche, "sur les choix et orientations qu'elle veut librement privilégier dans son plan triennal, en toute connaissance des contraintes que l'État pourrait imposer", appuie Madame Junca-Adenot. Pour elle, l'incertitude qui plane quant aux choix budgétaires gouvernementaux est difficilement admissible, au moment où le ministère de l'Éducation parle de planification, compte tenu que 1983-1984 et 1984-1985 sont deux années où les universités ne connaissent pas les enveloppes définitives de revenus qui seront les leurs, compte tenu encore que 1983-1984 est une année où de nouvelles règles de locations d'espace, reportées temporairement, voudraient limiter les aires utilisées par les universités, et attendu que durant la période 1982 à 1985, il n'y a eu, par le Conseil du Trésor, aucune adoption des budgets d'investissement (acquisitions et aménagements). Ce qui oblige les universités à emprunter "temporairement".

Au CCDD

Une exposition sur l'architecture autrichienne

Le Centre de création et de diffusion en design inaugure la saison 84-85 avec une exposition d'envergure: "Architecture autrichienne, 1860-1930. Esquisses et projets". Jusqu'au 14 octobre, les membres de la collectivité universitaire et environnante pourront donc se familiariser avec 70 années d'histoire architecturale autrichienne, retraçant l'évolution qui a donné naissance à l'architecture moderne dans ce pays. Cette exposition a été réalisée sous les auspices du ministère fédéral des Affaires étrangères d'Autriche et mise en circulation via le Programme international des Musées nationaux du Canada.

Bien entendu, les oeuvres des meilleurs architectes de la "Ringstrasse" y sont présentées: celles de Hansen, de van der Nuell et de Semper, à l'origine des grands projets d'expansion urbaine de Vienne, au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle.

Otto Wagner a été choisi comme figure-charnière pour cette présentation, son oeuvre marquant le passage de "l'historicisme dominant à l'art nouveau et au Mouvement moderne". Les dessins de ses disciples et collaborateurs sont également en montre, notamment ceux d'Olbrich, Hoffman et Plecknik, ces jeunes ar-



chitectes de la sécession.

Au total, plus d'une centaine de projets et d'esquisses sont présentés, regroupés en quelque soixante panneaux. À noter que le choix des oeuvres s'est fait non seulement sur la base de leur valeur artistique, mais également en fonction de leur importance dans le développement architectural en Autriche.

Le Centre de création et de diffusion en design est ouvert du mercredi au dimanche, de 12 à 18 heures. Il est situé au pavillon Arts Design Arts IV, 175 avenue Président Kennedy. Au téléphone: 282-3395.

L'entrée est libre.

Inscriptions d'automne 1984

Cet automne, l'UQAM frôle les 32 000 étudiants. L'an dernier, on en comptait 30 500. L'augmentation de la population étudiante se partage à peu près également dans les trois cycles d'études. Cependant, au sein des six familles, on note des variantes. En arts, la clientèle a augmenté de 3%. En formation des

maîtres et en lettres, elle est restée stable. En sciences, la hausse est de l'ordre de 4%; en sciences de la gestion de 8%. Tandis qu'en sciences humaines, on constate une montée d'environ 2%.

La population étudiante se répartit ainsi:

Premier cycle	Temps complet	Temps partiel	Total
Arts	1 356	1 065	2 421
Formation des maîtres	1 346	1 608	2 954
Lettres	1 043	985	2 028
Sciences	1 907	2 603	4 510
Sciences de la gestion	4 590	5 874	10 464
Sciences humaines	2 729	2 141	4 870
Étudiants libres	221	1 951	2 172
Propédeutique	49	92	141
Total 1er cycle	13 241	16 319	29 560
Deuxième cycle	805	1 117	1 922
Troisième cycle	130	67	197
Auditeurs libres et ententes interuniversitaires	35	163	198
Grand total	14 211	17 666	31 877

Les étudiants à temps complet forment 45% de la population totale. Les femmes composent 51% des inscrits. On constate que parmi les femmes, 42% étudient à temps complet, alors que les hommes le font à 48%.

La clientèle féminine n'est pas également répartie dans les six grands secteurs d'étude de l'UQAM. En arts, en formation des maîtres, et en lettres, les femmes forment autour de 2/3 de la population. En sciences, c'est l'inverse qui se produit: 63% de la clientèle est masculine. En sciences de la gestion, c'est presque moitié-moitié

(54% hommes). En sciences humaines, les femmes sont en légère majorité (57%).

Autre donnée significative: l'augmentation des étudiants libres au 1er cycle. Ils sont passés de 1 736 l'automne dernier à 2 172 cette année, soit un taux d'accroissement de 25%.

À noter que les statistiques de l'automne 1984 ne sont pas définitives; reste à compiler certaines inscriptions et quelques annulations; cependant, tel que présenté, le portrait de la population étudiante ne devrait pas sensiblement changer.

Rôtisserie

Au Poulet Doré

340 est. rue
Sainte-Catherine
288-2441

près de Saint-Denis

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Suite de la semaine dernière)

Au cours des réunions qui ont lieu depuis la fin de l'année universitaire 1983-84, le Conseil d'administration a:

- adopté les politiques budgétaires de fonctionnement pour l'année 1984-85, le budget provisoire d'investissement 1984-85 et les politiques d'investissement 1984-85;
- ouvert 10 nouveaux postes de professeurs pour 1984-85 et adopté des orientations pour la répartition et

Trois nouveaux vice-doyens(nes)



Yvon Pépin

Monsieur Yvon Pépin, vice-doyen de la famille des sciences, a la responsabilité de la coordination de neuf modules comprenant quinze programmes de baccalauréat et treize programmes de certificat regroupant quelque 4 600 étudiants et étudiantes. Celui-ci assume aussi une certaine responsabilité vis-à-vis la coordination entre les départements du secteur des sciences et entre ces mêmes départements et la famille. Monsieur Pépin possède une formation de chimiste (Ph.D., chimie organique, Univ. de Montréal) et oeuvre à l'UQAM depuis 1969 où il a été notamment directeur du département de chimie, directeur du module de chimie et biochimie, membre de la Commission des études ainsi que du conseil des études à l'U.Q.

depuis la fondation de l'UQAM en 1969 et détient, depuis 1971, un doctorat ès lettres de l'Université de Fribourg (Suisse).

Elle fut successivement responsable de l'élaboration du 1er programme de maîtrise en éducation, puis adjointe au module d'enseignement en enfance inadaptée, puis directrice du module d'enseignement en adaptation scolaire (perfectionnement).

À titre de vice-doyenne de la famille formation des maîtres, elle se tourne vers un autre défi: celui de préconiser l'excellence de l'activité éducative dans les programmes de formation et du perfectionnement des maîtres ou d'agents d'éducation, à l'heure du virage technologique et de l'éducation interculturelle.



Anita Caron

Vice-doyenne depuis le premier juin 1984, Anita Caron coordonne les activités reliées aux programmes de sciences humaines de l'UQAM, soit 15 programmes de baccalauréat et 9 programmes de certificat de 1er cycle regroupant, à l'automne 1984, 4 867 étudiants et étudiantes. Avec la collaboration du personnel affecté à la famille des sciences humaines, elle voit à l'élaboration et à l'implantation de nouveaux programmes pouvant répondre à des besoins identifiés par les modules ou par des instances spécifiques du milieu. Elle établit le lien avec les départements qui dispensent des enseignements dans le cadre des programmes offerts par la famille. Elle voit à l'application du plan triennal, à l'élaboration des politiques générales de la famille et préside le comité de secteur qui regroupe les directrices et les directeurs des modules et des départements des sciences humaines. Elle assure la représentation de la famille au comité de régulation du décanat des études de premier cycle, à la sous-commission des études de premier cycle et auprès d'organismes extérieurs à l'UQAM. Madame Caron est titulaire d'un Ph. D. en sciences religieuses et est à l'UQAM depuis septembre 1969. Elle a assumé la direction du module de sciences religieuses de 1971 à 1974 et de 1980 à 1984. Elle a également été directrice du module de l'enfance inadaptée de 1974 à 1979 et directrice du département de sciences religieuses en 1971-1972.



Dolorès Gagnon-Heynemand

Vice-doyenne de la famille formation des maîtres depuis le 1er juin 1984, madame Dolorès Gagnon-Heynemand est professeure au département des sciences de l'éducation

L'uqam hebdo

Éditeur
La direction du service de l'information et des relations publiques

Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Qué., H3C 3P8

Section de l'information interne

Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: section de l'information interne
Tél.: 282-6177

La section de l'information interne est responsable de la publication de l'uqam hebdo dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité: Yves Simard, secrétaire Diane Hébert 282-6177

Photographies, Gilles St-Pierre, Roger Bernard, service d'audio-visuel.

Lettres à l'uqam

Les lettres à l'uqam doivent avoir au maximum 25 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi à midi, précédant la date de publication et porter la signature de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6973

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Semaine des études avancées de la recherche et de la création

Nos lecteurs sont priés de noter qu'une édition spéciale du journal l'uqam hebdo sera publiée, à l'occasion de la "Semaine des études avancées de la recherche et de la création" qui se tiendra du 15 au 18 octobre.

La publication de nos éditions régulières reprendra dès le lundi suivant 22 octobre.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans notre livraison du 1er octobre, dans l'article intitulé "Un programme court de second cycle en éducation morale". Madame Anita Caron, responsable du Programme, est vice-doyenne à la famille des sciences humaines et professeure au département des sciences religieuses, et non au département des sciences de l'éducation.

l'utilisation de ces nouveaux postes de professeurs;

- accepté la modification au plan d'effectifs du personnel non enseignant 1984-85;
- nommé Mme Françoise Bertrand au poste de doyenne de la gestion des ressources;
- approuvé les politiques d'admission régissant le certificat de 1er cycle pour le perfectionnement des maîtres de formation personnelle et sociale pour 1984-85;
- reçu le rapport annuel 1982-83 sur la coopération internationale;
- approuvé une modification aux volets I et II du PAFACC;
- adopté les amendements au Règlement no 8 des études de 2e et 3e cycles et à l'article 12.11 du Règlement no 2 de régie interne;
- procédé à la levée de la tutelle du module d'arts plastiques et a maintenu la tutelle au département d'arts plastiques et au regroupement de théâtre et danse;
- créé 4 nouveaux modules à la famille des sciences de la gestion;
- approuvé la modification fondamentale du programme de certificat de 1er cycle en gestion informatisée;
- autorisé l'ouverture du programme de certificat de 1er cycle en administration de services;
- autorisé la signature d'une entente relative UQAM-ACDI relative à la collaboration de l'UQAM avec l'INSEA (Maroc), pour 1984-85;
- adopté les modifications à la politique de reconnaissance de regroupement d'étudiants, d'associations de services et d'associations à vocation générale;
- conclu une lettre d'entente avec le SPUQ relative aux comités d'évaluation au regroupement théâtre et danse;
- accepté le rapport des comités de promotion;
- nommé M. Laurent Jannard responsable administratif du CIRADE, jusqu'à la nomination du directeur en titre;
- adopté une motion de félicitations à M. Charles-Albert Poissant à l'occasion de sa nomination à la présidence de l'Ordre des comptables agréés du Québec et à M. Pierre Jeannot suite à sa nomination au poste de PDG d'Air Canada;
- adopté une résolution de condoléances à Mme David M. Stewart et à sa famille, suite au décès de M. David MacDonald Stewart;
- recommandé d'attribuer la médaille de l'UQAM à M. Pierre-J. Jeannot;
- adopté comme désignation officielle des centres de l'UQAM en région périphérique le nom de "Centres d'études universitaires de l'Université du Québec à Montréal";
- approuvé les États financiers de l'UQAM au 31 mai 1984;
- retenu les services de la firme Samson, Bélair et associés, comme comptables vérificateurs comptables de l'UQAM pour 84-85;
- approuvé le formulaire financier 83-84 conformément aux directives du ministère de l'Éducation à cet effet;
- fixé à 11 200 000\$ la ligne de crédit bancaire pour l'année 84-85;
- adopté la révision de certaines données de fonctionnement pour 84-85;
- autorisé la signature d'un protocole

- d'entente entre l'UQAM et l'UQAC régissant l'extension à l'UQAC du programme de maîtrise en arts plastiques de l'UQAM;
- approuvé l'entrée en vigueur à compter de septembre 84 du programme modifié de maîtrise en éducation;
- approuvé des modifications au calendrier universitaire de 84-85;
- procédé à l'engagement de 8 professeurs;
- prolongé d'une année le contrat des "Services Ménagers Roy Ltée";
- autorisé la signature d'une entente avec la Caisse Populaire de l'UQAM et la Fédération des Caisses Populaires Desjardins et a adopté une modification au bail entre l'UQAM et la Caisse Populaire de l'UQAM pour les trois prochaines années;
- adopté des modifications au règlement numéro 5 des études de 1er cycle;
- adopté des modifications aux politiques d'admission des programmes des familles pour 1985-86 et adopté la reconduction des politiques d'admission des autres programmes;
- adopté le projet de politique de programmes courts de 1er cycle;
- reçu le rapport d'étape du Plan triennal 1982-85 en matières de 1er cycle, d'études avancées, de recherche et de création, et de coopération internationale. Et du comité des services à la collectivité. Ainsi que des deux vice-rectorats aux communications et à l'administration et aux finances;
- constitué un comité conjoint de préparation du Plan triennal 1985-88;
- nommé les professeurs Julia Bettinotti et Prosper Bernard comme représentants des professeurs du Conseil d'administration au Comité du Plan triennal 1985-88;
- accrédité le laboratoire GÉOTOP comme laboratoire institutionnel de recherche;
- désigné M. Lorne Bouchard comme représentant de l'UQAM au Conseil d'administration du CRIM;
- procédé à l'engagement de 16 autres professeurs;
- adopté une résolution de protestation suite au défaut de l'Assemblée des gouverneurs, lors de sa réunion du 27 juin 1984, d'approuver l'entente recommandée par le Rapport du Comité tripartite sur le Réseau de l'Université du Québec et du statut de l'UQAM

COMMISSION DES ÉTUDES

À sa réunion régulière du 12 septembre, la commission des études a:

- recommandé à l'Assemblée des gouverneurs l'octroi de 678 diplômes de 1er cycle, 25 de 2e cycle et un de doctorat;
- recommandé au Conseil d'administration la nomination de M. Jean-Jacques Giguère comme directeur intérimaire du module d'arts plastiques, et de M. Pierre Normandeau comme directeur intérimaire du module de certificat en administration;
- nommé au comité d'évaluation, du département d'arts plastiques, M. Raymond Montpetit, et Madame Fernande Saint-Martin au comité

d'évaluation du regroupement de théâtre et danse;

- adopté et recommandé au Conseil d'administration l'ouverture d'un programme de maîtrise en sciences comptables;
- adopté et recommandé au Conseil d'administration l'ouverture d'un certificat de 2e cycle en électrochimie appliquée (conjoint avec l'École Polytechnique);
- reçu le rapport 1974-84 sur l'interdisciplinarité du programme de doctorat en sémiologie;
- reçu le rapport du groupe de travail sur la réorganisation du CIRADE;
- recommandé au Conseil d'administration l'adoption d'une nouvelle table des matières pour les rapports annuels des centres et laboratoires de recherche (modifiant celle existant déjà dans les politiques d'organisation et de financement de la recherche);
- dénoncé formellement un protocole d'extension à l'UQTR de la maîtrise en chimie de l'UQAM datant de 1975 et n'ayant jamais été appliqué;
- réparti huit postes supplémentaires pour l'année universitaire 84-85 aux départements de chimie, sciences biologiques, physique, mathématiques et informatique, science politique, sciences de la Terre, études littéraires et sciences de l'éducation;
- dénoncé une violation présumée de la convention collective SPUQ-UQAM au chapitre de la répartition de postes et de l'embauche des professeurs;
- demandé au décanat de la gestion des ressources une étude des ressources professorales des départements de sciences comptables, sociologie et sciences juridiques en vue de la répartition de postes de professeurs réguliers (1985-86);
- ratifié des résolutions de la sous-commission des études avancées et de la recherche.

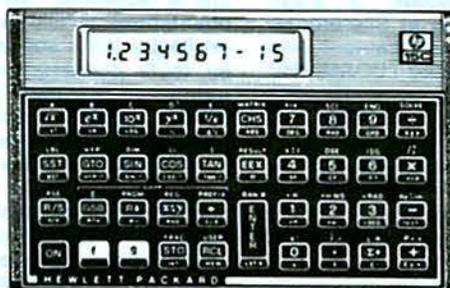
COMITÉ EXÉCUTIF

À sa réunion régulière du 18 septembre, le comité exécutif a:

- attribué à l'entrepreneur D. Blanchette Ltée un contrat d'aménagement au pavillon des sciences, et à l'entreprise "Lavoie, Tremblay, Delorme" un contrat d'aménagement aux pavillons Hubert-Aquin et Judith-Jasmin;
- autorisé la signature d'un contrat de recherche avec le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources;
- autorisé la signature de contrats avec le CSSM, le MAS et Mme Ginette Larouche, relatifs à la préparation d'un programme de formation de formateurs en intervention auprès des femmes violentées;
- autorisé la signature du renouvellement du bail à l'Annexe Garneau;
- adopté une modification à la méthode administrative numéro 6 sur les frais de voyage;
- accordé un demi congé sans traitement à un professeur.

HP-15C

La maîtrise des nombres



HP-15C
Prix régulier \$190.45
Prix membre \$148.55

- 448 octets de mémoire programme
- branchements conditionnels et inconditionnels
- sous-programmes, indicateurs binaires
- calculs sur les nombres complexes
- calculs sur les matrices
- racines d'une équation
- intégration numérique

HEWLETT
PACKARD

COOP UQAM

Pavillon Judith-Jasmin
Local J-M205

Niveau métro
Tél.: 282-3333

Pour mettre fin à la diaspora pavillonnaire

Le projet UQAM-PHASE II, une relance économique de la région de Montréal

"La solution à court terme au manque criant d'espaces à l'UQAM, c'est encore malheureusement d'en louer d'autres (le 385 est rue Sherbrooke, et l'édifice Labelle, rue Sainte-Catherine), déplore la vice-recteur à l'administration et aux finances, Madame Florence Junca-Adenot. Nous nous apprêtons, toujours à brève échéance, à

réclamer des espaces additionnels en location pour faire face aux besoins, notamment au 7% de croissance des clientèles étudiantes ETC* 84-85. Nous allons donc devoir demander au ministère de l'Éducation un supplément de location de 8 000 m², avec le cortège d'inconvénients habituels comme l'éparpillement pavillon-

naire, l'incoordination des activités pédagogiques et universitaires."

Pour remédier au problème, la vice-recteur annonce un projet global et durable: l'aménagement d'une phase II, qui fait l'objet d'un dossier. Selon Madame Junca-Adenot, en partant du fait que l'Université est à nouveau éclatée dans 14 pavillons, que les coûts pédagogiques et administratifs, grimpent avec la dispersion, et que d'autre part, le ministère de l'Éducation, faute de ressources, refusait d'autoriser même le démarrage d'un début de phase II, un dossier est préparé. Il est présenté actuellement au gouvernement du Québec ainsi qu'aux différents groupes socio-économiques et politiques de la région de Montréal. À ce jour, un certain nombre d'appuis se sont fait connaître.

Espaces secs, espaces humides

Une étude de faisabilité a été menée. Il fallait voir si c'était possible de construire 50 000 m² nets, l'équivalent des locations actuelles et qui comprendraient des espaces secs pour les deux tiers, et humides pour un tiers.

Deux emplacements de construction sont désignés, soit le terrain borné par les rues Sanguinet, Saint-Denis, Sainte-Catherine et Maisonneuve, ainsi que celui situé entre le boul. Dorchester et le sud du pavillon Hubert-Aquin, où se trouvent le parc

d'appareils de la garderie et un stationnement des services de l'UQAM.

"Comme le gouvernement n'a pas d'argent, le dossier démontre que le remboursement du coût de l'ensemble reviendrait moins cher que le loyer qu'on devra payer pendant 20 ans", précise la vice-recteur. Soit dit en passant, l'UQAM occupe présentement 52 000 m² nets en locations ou en prêts gouvernementaux. En outre du prix des loyers, l'UQAM a dépensé des millions en travaux d'aménagement dans des locaux qui ne lui appartiennent pas. Pour la vice-recteur, la construction de la phase II évitera les déménagements et permettra d'employer les budgets d'investissements pour acquérir des équipements scientifiques et informatiques. Quant à la structure pédagogique de l'Université, (départements, programmes, modules), elle requiert, pour fonctionner adéquatement, un campus intégrant les différentes fonctions "car, dit Madame Junca-Adenot, elle s'adapte très mal aux emplacements de type pavillonnaire". Du côté des études supérieures et de la recherche, la construction de la phase II favoriserait un meilleur essor, puisque la plupart des principaux services de soutien sont centralisés au campus centre-ville, phase I.

On évalue la réalisation du projet à 125\$ millions calculés en dollars

de 1988, tous frais inclus, soit les services professionnels, le financement intérimaire, le mobilier, la main d'oeuvre et les matériaux. L'entreprise créerait environ 500 emplois par année pendant trois ans, et les retombées économiques (achats de produits québécois) se chiffrent à 51\$ millions.

Les services de deux grands artisans de la phase I sont retenus par l'Université dans le cadre du projet. Ce sont MM. André Robillard, ingénieur, qui fut le directeur général de la construction du campus centre-ville, ainsi que Bernard Langlois, coordonnateur, puis à son tour directeur général en remplacement de M. Robillard.

"En somme, nous avons là un projet de relance à un moment où il n'y a pas de construction, projet qui répond aux besoins de planification de l'UQAM et qui est plus économique que le système de locations. Au gouvernement de décider!", conclut Madame Junca-Adenot, qui tient compte du contexte difficile (l'État n'a pas d'argent à investir et cherche à réduire les espaces alloués aux universités).

Un autre dossier, celui-ci rouvert après quelques années de mise en veilleuse: les démarches sont reprises en vue d'obtenir de la Régie des installations olympiques des espaces utilisables par la kinanthropologie et le service des sports.

* ETC: équivalent temps complet.



Madame Florence Junca-Adenot: "Cinq ans après l'ouverture de la phase I du nouveau campus, l'UQAM est encore dispersée entre plus d'une douzaine de pavillons. La construction de la phase II (édifice en hauteur à l'extrême gauche de la photo et en face du clocher, complexe immobilier intégrant l'ancienne Ecole Polytechnique) permettra de regrouper sur une base permanente une bonne part de la vie pédagogique et universitaire".

Sciences de la gestion

En administration de services, un certificat distinct

Nouveau, le certificat de premier cycle en administration de services? Oui et non. Auparavant, il y avait en sciences de la gestion, un cheminement semblable, mais intégré au certificat en administration. Depuis septembre, les deux programmes de certificat sont distincts; chacun a sa clientèle et son directeur. Et les objectifs de l'un et l'autre sont plus nettement précisés.

M. Marcel Lizée, nommé responsable du certificat en administration de services, a d'ailleurs suffisamment de pain sur la planche avec son seul programme. On n'a qu'à penser au nombre d'étudiants inscrits cet automne: 379.

La majorité des étudiants (99%), note M. Lizée, vient du monde des affaires. "Le certificat s'adresse d'abord à eux". Il fait remarquer que le personnel des services publics et para-publics peut se perfectionner à l'intérieur d'autres programmes, dans d'autres modules ou familles de l'Université.

Dans le cadre du certificat en administration de services, plusieurs institutions ou organismes d'affaires ont conclu avec l'UQAM des ententes: l'Institut des banquiers, la Fédération montréalaise des Caisses populaires Desjardins, celle de Lanaudière, l'Institut des assureurs du Québec, l'Institut des transports, et quelques autres. Les étudiants inscrits au certificat travaillent pour la plupart dans ces organismes.



M. Marcel Lizée

Servir une clientèle d'étudiants "adultes", ne prenant que des cours du soir, comme c'est le cas en administration de services, n'est pas toujours facile. M. Lizée le souligne. "Je pense que l'Université ne s'est pas encore donné les moyens d'encadrer adéquatement les étudiants du soir, souvent plus âgés et déjà sur le marché du travail. Tout est plus difficile pour eux: par exemple, se libérer à des périodes fixes pour les inscriptions, les choix de cours, les formalités financières... Plusieurs doivent

prendre des congés sans solde pour se plier à ces démarches".

Ceci exprimé, M. Lizée ajoute que l'UQAM demeure, à ses yeux, une Université extrêmement dynamique où innover est encore possible. Il fait état des commentaires élogieux des organismes d'affaires qui collaborent au certificat.

Des cours adaptés

Les étudiants du certificat en administration de services peuvent en cours d'étude opter pour une concentration spécifique (assurance, banque, coopérative, gestion documentaire, gestion internationale, transport). Cependant, ils doivent au préalable suivre les cours d'un tronc commun: gestion des organisations, comportement organisationnel, statistique 1 et comptabilité de gestion.

Des exigences particulières sont demandées aux nouveaux étudiants, dont une bonne connaissance en maths. Ceux qui ne répondent pas aux qualifications, sont invités à prendre un cours d'appoint.

Et, dans un autre ordre d'idées, M. Lizée note que le programme de certificat remplit les exigences de perfectionnement de divers instituts et associations professionnelles, ce qui n'est pas pour déplaire aux étudiants, soucieux par les temps qui courent d'améliorer leurs chances sur le marché du travail.

LE DÉPÔT-SALAIRE

À LA CAISSE POPULAIRE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

"Tirez-en profit"

Caisse populaire de l'Université du Québec à Montréal
1255, rue St-Denis, Local am. 905
C.P. 8888, Succ. A
Montréal, Québec H3C 3P8
(514) 282-3100



desjardins
Une ressource naturelle

Programme de formation pour les commissaires industriels du Québec: premières attestations

L'UQAM vient de décerner ses premières attestations à onze agents de développement économique ayant répondu aux exigences du Programme de formation pour les commissaires industriels. L'occasion: le congrès annuel de l'Association des commissaires industriels du Québec (ACIQ), qui s'est tenu à Trois-Rivières début octobre.

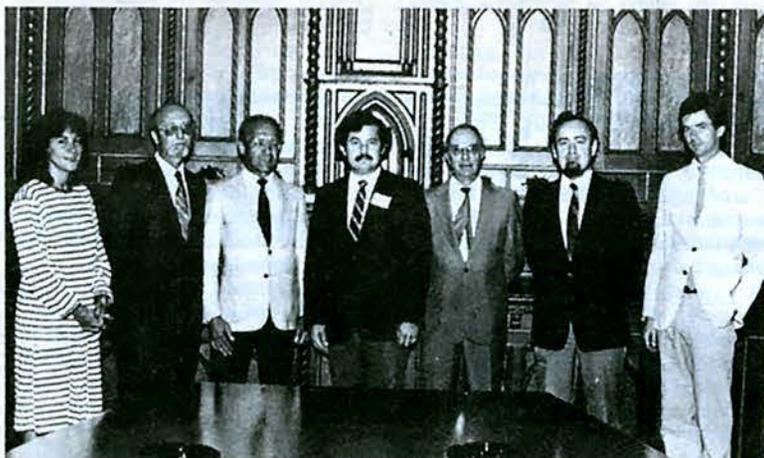
Élaboré en étroite concertation avec l'ACIQ et axé spécifiquement sur ses besoins, ce Programme est comparable à ceux des universités de Waterloo (Ontario) et d'Oklahoma (États-Unis). Dans le passé, commissaires industriels et autres agents de développement économique du Québec allaient parfaire leur formation dans ces institutions. Dorénavant, l'UQAM

décerne des attestations d'études compatibles avec les critères retenus par l'ACIQ dans l'attribution des Certificats en développement économique (CDE).

Le Programme de formation pour les commissaires industriels du Québec a accueilli, depuis son ouverture à l'été 1982, pas moins de 102 participants. Il est coordonné par M. Pierre Filiatrault, professeur au département des sciences administratives de l'Université.

Trois sessions, à raison d'une semaine intensive par année, constituent ce Programme. Une attestation est remise à la suite de chaque session, s'il y a évaluation positive de la participation et du travail demandé. Des cours de gestion efficace du temps, de diagnostic d'entreprise et de marketing de services industriels sont offerts à la première session. La deuxième comprend une revue des éléments fondamentaux d'économie, suivi d'exposés sur le développement économique régional, la prospective, la futurologie et la productivité industrielle. Dans un troisième temps, le développement industriel est étudié dans un contexte de problèmes d'énergie et de protection de l'environnement; autres dossiers examinés: les statistiques économiques; le financement, les fusions et les acquisitions d'entreprises; la recherche et le développement; la distribution et la commercialisation.

Seuls les participants qui ont complété avec succès les trois sessions recevront une attestation du Programme.



La remise des premières attestations du Programme de formation pour les commissaires industriels a été soulignée par une brève cérémonie à la Salle des boiseries de l'UQAM. De gauche à droite: Mme Marie Archambault, responsable de la formation sur mesure au décanat du premier cycle; M. Pierre Filiatrault, professeur au département des sciences administratives et coordonnateur du programme; M. Guy Audet, directeur général, Direction générale de la protection de l'environnement et de la nature, ministère de l'Environnement; M. Pierre Dagenais, commissaire général de Sorel-Tracy et président du comité de formation de l'Association des commissaires industriels du Québec; M. Robert Thibault, chef du service Industrie et commerce, ministère de l'Énergie et des ressources; M. Jacques Lefebvre, doyen des études du premier cycle à l'UQAM et M. Hugues Kimpton, économiste au ministère de l'Énergie et des ressources.

“Les parents et le statut confessionnel...”

Le débat sur le statut confessionnel des écoles au Québec n'est pas récent; il date déjà des années 1960. C'était l'époque où le Mouvement laïque de langue française remettait en question le monopole des Églises, et plus particulièrement celui de la hiérarchie catholique, en matière d'éducation. Dans cette foulée, on se souviendra de la Commission Parent qui proposa des orientations en vue d'une administration scolaire soucieuse du pluralisme religieux et culturel du Québec. Et, plus récemment, il y eut les avis exprimés à l'occasion de sondages, dont le plus éloquent fut celui fait auprès des parents de l'école Notre-Dame-de-Grâce, au printemps 1980.

C'est par un rappel des faits importants qui ont entouré cette question du statut confessionnel que débute l'ouvrage “Les parents et le statut confessionnel de l'école au Québec”. Un ouvrage auquel ont collaboré Anita Caron, du département de sciences religieuses (responsable de la publication), Louise Dupuy-Walker et Michael Scheifer, des sciences de l'éducation, et Céline Quesnel-Maheu, assistante de recherche au CIRADE.

Les auteurs et auteur reposent dans leur livre les questions essentielles, telles: Peut-il exister des formes d'éducation religieuse souhaitables et applicables dans un contexte de pluralité? Quel statut confessionnel adopter si l'on veut vraiment tenir compte de la pluralité?

Elles (ils) proposent des



avenues dont certaines ont déjà été expérimentées, qui prennent en considération la diversité dans la définition du statut des écoles et dans l'aménagement de l'enseignement moral et de l'enseignement religieux dispensés.

Publié aux Presses de l'Université du Québec (PUQ), “Les parents et le statut confessionnel de l'école au Québec”, a été élaboré dans le cadre du CIRADE, par l'équipe initiale de l'unité “Développement et enseignement moral” (DEM) du CIRADE (Centre interdisciplinaire de recherches sur l'apprentissage et le développement de l'enfant).

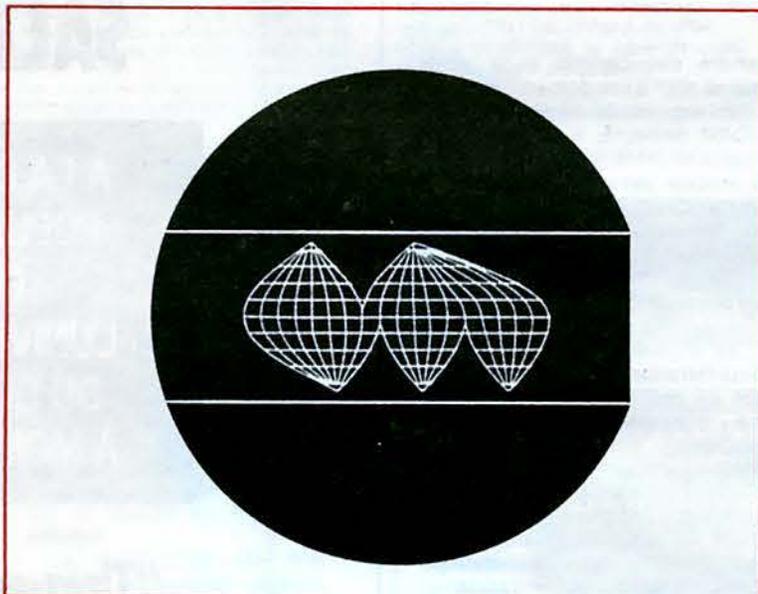
Les conférences du jeudi

Informatique et société: répercussion

Les conférences du jeudi reprennent au module d'informatique de gestion, sous le thème “Informatique et société”; celui-ci organise en effet, pour la deuxième année consécutive, une série de rencontres où seront abordés, avec des conférenciers triés sur le volet, divers aspects de l'impact de l'informatique sur notre société. Cette initiative du module que dirige M. Marc Bouisset, responsable du comité d'organisation, a pu se concrétiser grâce à la collaboration de diverses instances de l'UQAM et d'une firme de conseillers en gestion et informatique, CGI.

“Ces conférences se veulent à la fois un lieu de rencontre et de réflexion sur les nouvelles technologies et leurs impacts sur notre société”, explique M. Bouisset dans l'invitation lancée au nom du comité organisateur. À qui s'adresse-t-il? À toute personne préoccupée par ces questions, de l'UQAM ou d'ailleurs.

Le personnel et les étudiants de l'Université seront admis gratuitement, à la condition d'en faire la demande au service d'informatique (salle 1510 du pavillon Aquin), ou au département de mathématiques et d'informatique (salle 7300 du pavillon Carré Phillips). Les cartes d'entrée sont distribuées à ces endroits, de lundi au mercredi précédant la conférence. Les retardataires devront payer le même prix que les personnes de l'extérieur, soit 5\$ la conférence et 25\$ la série.



- Les conférenciers invités:
- le 25 octobre, M. David Killins, président et directeur général de Apple Canada;
 - le 8 novembre, M. Gilles Mercure, président et chef des opérations à la Banque nationale du Canada;
 - le 22 novembre, M. Marcel Pépin, président de la Commission d'accès à l'information du Québec;
 - le 6 décembre, Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu.
- Les rencontres ont lieu à 18h30, au Tritorium du Cégep du Vieux-

Montréal (225 est, rue Ontario). Une exception: celle du 8 novembre qui se tiendra à la salle Marie Gérin-Lajoie du pavillon Jasmin. À noter que deux conférences ont déjà eu lieu les 27 septembre et 4 octobre, avec MM. Jean-Paul de Blasis, professeur aux HEC (Paris) et Joël de Rosnay, conseiller à l'Institut Pasteur et au Musée national des sciences (Paris).

Soulignons enfin que la saison 1984 des Conférences du jeudi s'intitule “Répercussion”. Pour plus d'information, composez le 282-4186.

Celle qui se prend en douceur

